

Sujet : [INTERNET] opposition au projet photovoltaïque

De : sira <sira.bss@gmail.com>

Date : 14/03/2022 00:01

Pour : pref-haget@gers.gouv.fr

Monsieur le commissaire enquêteur,

j'ai pris connaissance du projet d'installation de parc photovoltaïque dans ce qui actuellement, est un lieu de bio-diversité qui va être complètement transformée et artificialisée.

Certes, la production électricité par des modes plus respectueux de la nature est un enjeu fort pour notre avenir, mais doit elle forcément occasionner des une artificialisation de cette ampleur? N'est il pas moyen de favoriser les installations de panneaux sur toitures de bâtiments déjà existants au lieu de transformer des terres sauvages ou nourricières?

●

Ce projet va imperméabiliser les sols : terrassement, plots, et surtout panneaux sur lesquels l'eau va ruisseler. Quid de l'eau qui va encore prendre de la vitesse de ruissèlement au lieu d'être absorbée naturellement. D'autre part, cette zone est riche en animaux et plantes sauvages de toutes sortes. C'est une zone diversifiée offrant des habitats variés, classée ZNIEFF. Pourquoi la sacrifier?

●

Enfin, arracher plus de 30 chênes très anciens ne pourront jamais être « compensés » par des plans plus jeunes. Ces arbres sont très long à pousser, et on peut se demander si avec le réchauffement climatique, de jeunes plants y arriveront sur un sol aussi abimé.

Merci de considérer ces arguments, et de demander la révision de ce projet. Un lieu déjà artificialisé doit être favorisé pour ce genre d'implantation.

Cordialement

Sira Petchot
65500 VIC EN BIGORRE